

Il arrive que l'on nous reproche une vision monolithique de la vie de notre cité et une absence de nuances, Que nenni ! Pour preuve, sur la question des prix du stationnement, voici deux positions émanant de notre rédaction, pas vraiment convergentes, Et vous, qu'en pensez-vous ?

Forfait post-stationnement à 20 € : une demi-mesure inefficace !

L'objectif du stationnement payant n'est pas de renflouer les caisses publiques, c'est de faciliter la rotation des véhicules sur les emplacements de stationnement de centre-ville afin que chacun puisse se garer, pour effectuer des achats ou des formalités, rendre visite... Avec un forfait post-stationnement (FPS) à 20 euros, comme hier à 17 euros, avec les effectifs actuels de police municipale et d'agents de surveillance, il reste moins cher de ne jamais payer son stationnement et d'avoir un FPS de temps en temps que de mettre régulièrement des sous dans l'horodateur à chaque fois pour la bonne durée. Résultat : la rue Mounié est saturée de véhicules ventouses et réduite à une file zigzagante par les arrêts intempestifs de ceux qui achètent du pain ou viennent retirer un colis à la Poste.



Catherine CRESSOT



Amendes de stationnement : le maire parjure !

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur la dépenalisation du stationnement, l'association « 40 millions d'automobilistes » avait sollicité les maires pour connaître leurs intentions quant à l'application des nouvelles dispositions permettant aux maires de fixer eux-mêmes le montant des amendes de stationnement. Le 15 janvier 2016, signant le manifeste « je n'augmenterai pas la redevance de stationnement » proposé par l'association, le maire d'Antony s'engageait aux côtés d'une cinquantaine de maires à maintenir à 17 euros le montant du prix des amendes de stationnement. Promesse oubliée, révèle aujourd'hui « 40 millions d'automobilistes » puisqu'une quinzaine de maires n'ont pas respecté leur engagement parmi lesquels le maire d'Antony qui a augmenté les tarifs de 17,6 % passant de 17 à 20 euros. « Ce n'est pas énorme, une simple mesure d'arrondi » pour la maire adjointe chargée de la mobilité, qui comme l'État prend les automobilistes pour des vaches à lait fiscales !

Marie-Claire CLOISON

Des hauts et débats

Depuis plusieurs semaines, différentes associations ont organisé des débats citoyens dans le cadre ou hors du cadre du *Grand Débat National* lancé par le Président de la République. Nous avons participé à la plupart d'entre eux, nous en avons même coorganisé un (dont nous ne dirons rien par crainte de subjectivité). Voici quelques commentaires.

Débat « Transition écologique » (organisateur : les Amis de la Terre, ASPEA)

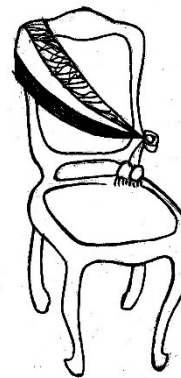
Un débat qui avait mis toutes les chances de son côté pour être une réussite : le temps suffisant (1/2 journée), un sujet bien cerné, des participants intéressés et respectueux de la parole des autres. On regrettera une préparation sans doute insuffisante de certains animateurs et une restitution des différents ateliers trop rapide pour refléter la richesse des contributions.

Débat officiel (organisateur : la Mairie)

Beaucoup de participants, y compris sur des sujets ardu (fiscalité). Des animateurs inégaux, (certains très interventionnistes), un temps trop court, un cadre trop contraint (répondre à la grille présidentielle qui demandait à tout prix des sources d'économies), mais là aussi la courtoisie des échanges. Dommage qu'il n'y ait pas eu de restitution des différents ateliers, qui, pourtant ont été très créatifs.

Editorial : le maire instaure la « Régence » à la mairie !

Fin de mandat compliquée pour le maire qui pourtant chuchote ici et là qu'à soixante-quatorze ans, sauf pépin, il briguera un quatrième mandat de premier magistrat d'Antony, et un septième mandat d'élu municipal puisque sa première élection au conseil municipal remonte à 1983 ! Et pourtant cette fin de mandat n'est pas de tout repos... L'absence de son premier adjoint depuis juin dernier, le départ imprévu de son inoxydable directeur de cabinet, le peu d'intérêt porté aux affaires municipales par une équipe finissante, voire les querelles, les ambitions successorales lui rendent la tâche compliquée voire pénible. Aussi, vient-il de confier à sa nouvelle directrice de cabinet, directrice de la communication, la régence de la boutique ! C'est elle désormais qui prenant les choses en mains, organise, invite, convoque, corrige, rédige, décide, exclut, informe des décisions qu'elle susurre au maire... au grand dam de la vieille garde « devedjanesque » qui voit d'un mauvais œil le maire lorgner du côté de LREM !



Coopérative Hauts-de-Bièvre Habitat : un silence inquiétant

Certains craignaient que le transfert du patrimoine et de la gestion de l'office municipal HLM Antony-Habitat à la société privée coopérative Hauts-de-Bièvre Habitat éloigne les locataires et leurs associations des décisions qui pourtant les concernent au premier chef. Craintes aujourd'hui justifiées puisqu'à ce jour aucune réunion du Conseil d'administration n'a été convoquée depuis les dernières élections des représentants des locataires en début décembre dernier. Ainsi, les locataires ne disposent d'aucune information sur le budget à venir, sur les travaux d'entretien prévus, sur les réhabilitations... et ce n'est qu'en fin janvier qu'ils ont découvert sur leur quittance l'augmentation des loyers... Pour le maire, l'opération de transfert visait à sauvegarder la proximité de la gestion face aux velléités gouvernementales de regrouper les offices HLM au sein des Territoires... D'évidence, comme le redoutaient les représentants de la CNL, évincés du Conseil d'administration, il s'agissait en vérité de conforter la mainmise de la majorité municipale sur le secteur du logement social et de pérenniser la maîtrise, sans contrôle, des attributions de logements sociaux.



Gabrielle GUILLAUME

Retrouvez-nous sur :
www.citoyensantony.fr



Suppression du passage à niveau 9 : ils ont cédé sous la pression des riverains !

La forte mobilisation des riverains et des associations antoniennes aura eu, pour partie, raison dans le bras de fer qui les opposaient à la toute puissante SNCF qui avait décidé d'engager en douce et en urgence les travaux de suppression du passage à niveau de Fontaine-Michalon. Évidemment sans prendre en compte ni proposer les mesures pour limiter les multiples nuisances sonores et les difficultés pour le maintien du commerce local pendant les années de fermeture de la circulation dans le quartier. Des travaux dont une grande partie doit avoir lieu de nuit.

Les voltefaces de la mairie

Depuis des années, comme larrons en foire, SNCF et la municipalité traitaient l'affaire subrepticement afin de ne pas éveiller les craintes des riverains qui s'étaient fortement manifestées lors de l'enquête publique. Ce n'est donc que par hasard, en juin dernier, que les riverains, lors d'une visite des ingénieurs SNCF sur le futur chantier, furent alertés et demandèrent des explications. Dès lors, face aux silences complices des protagonistes, ils ne lâchaient pas l'affaire et de réunions en réunions, de rassemblements en manifestations, ils finirent par se faire entendre et en partie écouter. L'affaire n'était pas simple puisque les uns et des autres des acteurs jouaient à « c'est pas moi, c'est lui ». Le maire, après avoir affirmé son opposition à cette suppression lors de l'enquête publique, insistait désormais sur l'urgence des travaux. Quant à la SNCF, elle affirmait alors être tenue par l'engagement du Gouvernement de réaliser l'aménagement de la ligne à grande vitesse Massy-Valenton suite à l'abdication de l'État sur la construction de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes... La suppression du PN9 était, selon elle, une nécessité impérieuse et le démarrage immédiat des travaux s'imposait... Le maire, qui en novembre dernier avait signé les arrêtés autorisant le démarrage de certains travaux de dévoiement des réseaux et qui avait



délibéré au conseil de territoire, s'est rapidement trouvé en porte-à-faux face à la détermination des riverains... C'est alors que, sous la pression de son conseiller municipal délégué et de sa nouvelle directrice de cabinet, il est entré « en résistance passive » refusant de signer désormais toute nouvelle autorisation de travaux sur le domaine communal. C'est donc l'État par la voix du préfet des Hauts-de-Seine, rallié par le président du Conseil départemental, qui s'empresse de venir en aide au maire pour lui trouver une sortie honorable. Le préfet signait les arrêtés permettant le démarrage des travaux, Patrick Devedjian, sans modifier une ligne de la convention régionale faisait mine de financer, sans aucune garantie, les travaux supplémentaires de protection pour les riverains... Ouf, le maire était tiré d'affaire et pouvait alors sortir les crayons depuis longtemps affûtés pour signer la convention...

Les riverains s'imposent... et restent vigilants !

Mais ne nous y trompons pas, c'est bien la détermination des riverains et de leurs associations qui a contraint la SNCF à céder et à consentir les mesures de protections jusqu'alors refusées... Mobilisation citoyenne qui, à nouveau début février, a rassemblé lors d'une manifestation et d'une rencontre avec la SNCF plusieurs centaines de personnes, des associations, des élus, ceux de la majorité municipale enfin réveillés et évidemment en tête de cortège, ceux des oppositions mobilisés depuis toujours (Citoyens à Antony notamment), la député de droite, le sénateur communiste, tous... sauf le maire !

La mairie et la SNCF ont ratifié un protocole d'accord, entérinant les mesures de protections des riverains et les conditions de déroulement du chantier. Ni l'État, ni le Département, encore moins les associations de défense des riverains ne sont parties prenantes à cet accord. Pour les riverains, la vigilance s'imposera et un comité de suivi devra être au plus tôt mis en place pour s'assurer de la bonne exécution de ce protocole.

Un train peut en cacher un autre !

Mais, comme « Agora » et « Citoyens à Antony » ne cessent de l'affirmer, la suppression du PN9 n'est qu'une nouvelle phase de la mise en œuvre du projet d'aménagement de la ligne d'interconnexion des trains à grande vitesse Massy-Valenton... Ce projet figure en effet dans la loi d'orientation des mobilités actuellement examinée par le Sénat. Ainsi dès l'achèvement des travaux de suppression du PN9, l'État pourra-t-il engager fin 2022 la dernière phase entre Massy-Verrières et Fontaine-Michalon pour que la ligne soit opérationnelle en 2027, L'expérience que l'on vient de vivre doit nous être utile : n'attendons pas de découvrir in extremis l'imminence des travaux, La mobilisation doit demeurer !



**Jean-Marc FEUILLADE
et collectif Agora**

**Votre soutien financier à Agora
est bienvenu.**

Adressez vos dons à Citoyens à Antony,
28 Rue Céline - Antony

Tourniquet au Territoire

Respectant l'accord convenu en début de mandat, Jean-Marc Feuillade, conseiller municipal « Antony avec vous – Citoyens à Antony » a transmis le mandat de conseiller territorial Vallée-Sud-Grand-Paris à Camille Rabineau, conseillère municipale socialiste. JM Feuillade, dans le cadre de cet accord, avait succédé à Annie-Laure Hagel, conseillère Europe Ecologie les Verts.

Fermeture du cabinet médical de Guillebaud

Elles étaient là depuis plusieurs dizaines d'années, toujours disponibles, proches... elles faisaient presque partie de la famille tant elles connaissaient les parents, les grands-parents, les enfants, petits-enfants... Elles ont fermé le cabinet, parties en retraite évidemment bien méritée... Médecins de famille, véritable institution dans le quartier, elles sont parties en fin d'année 2018 et le cabinet est désormais fermé. Des centaines de patients sont encore aujourd'hui à la recherche d'un médecin qui voudrait bien les accepter dans sa patientèle. Certes Antony n'est pas un désert médical mais certains quartiers sont en cours de désertification médicale de proximité... Pourquoi la mairie n'est-elle pas intervenue pour suggérer et soutenir un projet de maison de santé dans ce quartier comme l'ont demandé les habitants de Guillebaud, des Morins et de Lavoisier ?

L'Amazonie perd sa forêt, Antony perd ses trottoirs ! Jetez un œil sur notre reportage photographique sur notre site.

<http://www.citoyensantony.fr/pages/perles-et-gag-a-antony.html>

Coordonnées de notre élu Citoyens à Antony :
feuillade@wanadoo.fr ou 06.78.03.35.37